

Le CFA-FA Formation adapté, passeport vers l'emploi, Alpes du Sud, France

[Travail et activité : Formation] [Europe : France] [Fiche d'expérience]

Par Luc Sisco le 26/01/2012

Le CFA-FA Formation adapté, une formation diplômante adaptée, passeport vers l'emploi pour des personnes handicapées, dans les Alpes du Sud, France



Le contexte

Le Centre de Formation d'apprentis Formation adaptée CFA-FA fait partie d'un ensemble d'établissements et services regroupés sous le nom de Centre Jean Cluzel, géré par les Pupilles de l'enseignement Public PEP-05 des Hautes Alpes. Il comprend un Institut médico éducatif IME, un Service d'éducation et de soins à domicile SESSAD, un Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique ITEP et un CFAS. Si l'ouverture de l'IME date de 1965, celle du CFA-FA ne date que de fin 2007.

Les finalités actuelles des PEP restent fidèles aux engagements originels et aux valeurs de laïcité et de solidarité, mais traduisent l'exigence d'apporter, dans une démarche globale de transformation sociale, des réponses adaptées aux besoins nés d'une société où se creusent plus profondément la pauvreté, les inégalités, l'exclusion.

Les PEP se veulent force de proposition et d'innovation pour répondre aux nouveaux besoins des enfants, des jeunes et des adultes ainsi que pour défendre des valeurs et une vision de la société. Le CFA accueille des jeunes de 16 à 25 ans sur une période de 24 à 36 mois avec un effectif maximum de 25 apprentis. La moyenne se situe entre 18 et 22 apprentis.

A quelle attente répond la création du Centre de Formation Adapté ?

Cela correspond à une attente des jeunes et des parents, en résumé. Certains jeunes qui sont dans le handicap acquièrent assez d'autonomie pour pouvoir prétendre à entrer dans le milieu professionnel ordinaire. Même si on accueille des personnes en difficulté, elles sont capables de réaliser des tâches et elles peuvent rendre service à des employeurs. Nous sommes partis de ce principe-là et également du principe que les jeunes, même handicapés, avaient des compétences, notamment manuelles. Nous sommes partis du principe qu'il fallait les aider au maximum pour que ces compétences soient validées par une formation diplômante, qui amène au moins à un CAP ; en sachant que dans le handicap, il y a la déficience, mais il y a aussi les troubles du comportement. Tout le champ du handicap est couvert parce que le CFA est ouvert à tout jeune relevant d'une décision de la CDAPH.

L'idée de créer l'unité CFA formation adaptée, a germé en 2002. Une projection des sorties de notre établissement, depuis qu'il existe, situe la moyenne à 45 % environ vers le milieu ordinaire. En 2006, une demande concrète a été soulevée par les parents d'une jeune fille en IME, mettant en avant ses capacités et demandant une formation diplômante pour lui permettre de rejoindre le milieu ordinaire. Comme nous avions déjà l'idée de CFA depuis 2000-2002, nous nous sommes dit que c'était l'occasion. On a ouvert à titre de test. Dès l'ouverture de l'antenne pour cette jeune fille, des demandes sont arrivées massivement. Ensuite il y a eu une demande de l'Inspection Académique, qui cherchait une solution pour les jeunes sortants des ULIS – Unités Locales d'Inclusion Scolaire -. Ce sont des classes intégrées dans les collèges qui permettent aux jeunes de rester dans leur classe d'âge. Mais à 16 ans cela s'arrête avec l'obligation scolaire et les jeunes n'avaient plus de solutions. Aujourd'hui nous répondons à cette demande de l'Inspection Académique de prendre un peu la suite logique des Ulis en proposant une formation professionnelle par alternance.

Comment avez-vous mis en œuvre cette formation et comment se déroule-t-elle ? Et en premier lieu comment se font les admissions dans le CFA ?

Les jeunes de nos établissements sont accompagnés tout au long de leur parcours, on les aide à finaliser, à rentrer dans le milieu professionnel qu'il soit ordinaire ou protégé. Quand ils sont orientés dans le milieu protégé, on passe le relais à d'autres établissements comme les EPAD, les ESAT etc., et lorsque leur projet est une orientation en milieu ordinaire, on les aide à trouver un patron à partir de stages que nous mettons en place avant les seize ans ; des stages qui vont permettre de découvrir le milieu professionnel. C'est au patron d'apprécier les compétences de nos jeunes. Ensuite si un patron nous dit qu'un jeune peu lui rendre service nous lui présentons le dispositif du CFA et les aides financières qui l'accompagnent. C'est parfois le coup de pouce supplémentaire permettant de finaliser une embauche en contrat d'apprentissage.

L'admission se fait donc dès que le jeune a trouvé un patron. Quelques jeunes viennent de l'extérieur, parce que notre CFA est spécialisé. C'est un CFA Formation Adaptée c'est-à-dire que la formation est adaptée pour les jeunes qui sont en difficulté et elle est adaptée de plusieurs manières : elle est adaptée d'abord dans le temps puisque c'est une formation qui se fait en deux ans ou trois ou quatre, avec des aides financières pour le patron. Les aides permettent d'avoir des retours en formation plus nombreux.

Pour faciliter la recherche d'un employeur. Nous avons créé un SESSAD -service d'accompagnement socioprofessionnel- pour les jeunes de quinze à vingt cinq ans. Il va aider les jeunes à faire les cv, à trouver le patron, à lui rendre visite et à mettre les jeunes en stage pour finaliser l'inscription parce que l'admission peut se faire dans le CFA que si on a un patron.

Comment le CFA est-il financé ?

Pour l'instant, Les jeunes ont principalement une notification IME, ITEP. Ils relèvent d'un établissement médico-social, lequel perçoit un prix de journée. C'est lui qui supporte les prestations fournies. Les jeunes sont accompagnés par des éducateurs mais aussi par des psychologues par l'orthophoniste etc. L'établissement facture au moment où ils sont présents ou au moment où on rend service sur une prestation. C'est donc sur la base d'un prix de journée mais qui est facturé à la prestation. C'est un peu particulier, il faut le reconnaître. D'où notre attente du financement de notre SESSAD accompagnement 15/25 ans. Le jeune sera inscrit au SESSAD et bénéficiera d'une prise en charge globale avec un financement global qui lui correspond. Nous n'avons pas d'autres aides ni de la région ni d'ailleurs.

De quels moyens humains disposez-vous ?

Ils sont adaptés en fonction de la difficulté du jeune. A la base on trouve des éducateurs qui sont présents pour les accompagner, nous disposons des éducateurs techniques qui participent à la formation mais se rendent aussi dans les entreprises pour voir quelles difficultés rencontre le jeune. Il y a un échange constant entre employeurs et CFA, mais un peu plus poussé, un peu plus individualisé. Dans le cadre des regroupements sur la semaine de CFA, nous travaillons en étroite collaboration avec le patron et nous préparons le jeune aux activités qu'il mènera dès son retour en entreprise. L'équipe pluridisciplinaire de l'établissement (pédagogique, éducative et thérapeutique) est à la disposition des jeunes lorsqu'ils sont accueillis sur le centre.

Quelle évaluation faites-vous de ce dispositif ? Avez-vous atteint aujourd'hui les objectifs que vous aviez au départ ?

Globalement oui. Notre objectif de départ était d'abord de répondre à une demande sociale. Nous y avons répondu puisque nous observons une montée en puissance de notre CFA, correspondant bien à un besoin des jeunes et de leur famille.

Le deuxième objectif était d'ouvrir une formation diplômante aux jeunes en situation de handicap, dont la finalité soit l'obtention du diplôme. Objectif largement atteint lors de la session de juin 2011 (1^{er} section pour notre CFA) avec 87% de réussite.

Le troisième objectif est un objectif parallèle, tout aussi important pour nous. C'est l'inscription du jeune dans l'entreprise pour finaliser une embauche à long terme par un accompagnement au plus près. Nous y travaillons avec les jeunes qui ont réussi lors de la session 2011 (appel : 5 jeunes sur 6).

Tous les jeunes retirent-ils une satisfaction de ce parcours ?

Globalement oui. La première satisfaction pour tous ces jeunes c'est que ce parcours leur permet une inclusion en milieu ordinaire, ou ils sont reconnus pour leur compétence et les services qu'ils rendent à une entreprise. La deuxième satisfaction c'est d'avoir réussi leur projet de vie et de trouver leur place au sein de la société.

A quelles difficultés principales est-vous confronté ?

Cela dépend du handicap. La déficience induit souvent une incompréhension de la vie active, de la vie professionnelle, de ses contraintes. Notre accompagnement porte surtout sur la communication qu'ils peuvent avoir avec les autres salariés de l'entreprise, avec l'environnement. Comment se positionnent-ils pour pouvoir communiquer, quel est leur niveau de compréhension sur certaines situations ? On peut avoir des jeunes qui se bloquent sans cause visible. Un patron à un moment donné, peut avoir une attitude un peu agressive, tout comme avec un autre employé. A ce moment-là c'est vrai, le handicap grossit les difficultés de compréhension. Il arrive que des jeunes se bloquent et disent « moi je m'en vais. » C'est vraiment affectif, alors on accompagne. On peut aussi avoir la difficulté des jeunes qui ont des troubles du comportement. Ce sont des jeunes qui vont bien et puis à un moment donné disent « bon ben moi j'arrête parce que j'en ai plus envie. » Là aussi il faut reprendre, accompagner. Difficultés relationnelles en fin de compte surtout, entre les uns et les autres.

Conseilleriez-vous à quelqu'un de tenter l'aventure d'un CFA Adapté s'il n'est pas adossé à un ou des Instituts, qui participent aussi au financement et à l'accompagnement des jeunes ?

Il faut avoir une bonne connaissance de la population que l'on va accueillir, car il y a beaucoup de choses à maîtriser. Une équipe pluridisciplinaire qui connaisse les jeunes et les problématiques me semble indispensable. On ne peut pas faire un CFA Formation Adaptée sans appui, sans base de service de soin derrière. Donc il faut vraiment que ça reste dans le cadre du médico-social.

Le CFA adapté travaille par convention avec d'autres CFA. L'enseignement général : Français, Histoire, Anglais etc. est dispensé à l'intérieur de l'établissement. Au niveau des formations et de l'approche technologique, on maîtrise quelques formations comme espaces verts, cuisine, peinture, sanitaire, coiffure. Mais nous ne maîtrisons pas tous les CAP. Pour coller au plus près du projet de chaque jeune, nous passons des conventions avec des CFA ordinaires afin qu'ils assurent la partie technique. Nous avons ainsi permis à une jeune fille de passer un CAP petite enfance et un jeune un CAP maçonnerie. Nous ne sommes pas en compétition avec les autres CFA, nous sommes en complémentarité. Les autres CFA ont des difficultés pour accueillir ce genre de jeunes parce qu'ils ne connaissent pas leurs problématiques et ils n'ont pas le plateau technique pour le faire. Je ne pense pas qu'un CFA ordinaire puisse développer une section formation adaptée, parce que cela demande des moyens éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques que les CFA ne possèdent pas. Mais il faut établir des passerelles. Le travail en partenariat reste notre priorité.

Langue d'origine : Français

Pour aller plus loin

LES PEP 05, CENTRE JEAN CLUZEL

*Les P.E.P. 05, Centre
Jean Cluzel
5160 Gap - Savines le
Lac
France*



04 92 44 20 38

cluzel.direction@lespep05.fr

Luc Sisco

cluzel.direction@lespep05.fr